
**Procès-verbal de la trente-troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration
tenue le mardi 24 septembre 2019, 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex à
Châteauguay.**

PRÉSENCES :

- ↵ **Tremblay, Bruno**Châteauguay, administrateur, siège n° 1
- ↵ **Poissant, Roxanne**Beauharnois, administrateur siège n° 2
- ↵ **Dubuc, Richard**Beauharnois, administrateur substitut
- ↵ **Routhier, Pierre-Paul**Châteauguay, administrateur, siège n° 1
- ↵ **Doyle, Barry**Châteauguay, administrateur, siège n° 2 (à compter de 13h45)

Autre(s) présence(s) : **Éthier, Joëlle**Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum étant atteint et cette assemblée ayant été dûment convoquée le président, monsieur Bruno Tremblay déclare l'assemblée ouverte.

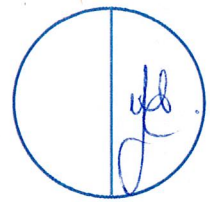
2. ORDRE DU JOUR

2019-257

Il est proposé par madame Roxanne Poissant, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant et de retirer le point 8 :

1. Constatation du quorum;
2. Ordre du jour;
3. Adoption du 31^e procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire et du 32^e procès-verbal de la dernière assemblée extraordinaire;
4. Demande d'autorisation afin de mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la loi sur les cités et villes;
5. Rapport de la saison estivale 2019 - Complexe aquatique extérieur de la Régie;
6. Adoption des conditions de travail des employés de la Régie;
7. Adoption de l'échelle salariale des employés de la Régie;
8. Adoption du budget 2020 de la Régie;
9. Prochaine assemblée;
10. Varia;
11. Période de questions;
12. Levée de la rencontre.

ADOPTÉ.



3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES ASSEMBLÉES

2019-258

Il est proposé par madame Roxanne Poissant, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des assemblées suivantes :

- *La trente et unième assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le mardi 13 août 2019 tel que déposé.*
- *La trente-deuxième assemblée du conseil d'administration, assemblée extraordinaire, tenue le mardi 10 septembre 2019 tel que déposé.*

ADOPTÉS.

4. DEMANDE D'AUTORISATION AFIN DE MANDATER LE MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 554 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (CHAPITRE C-19)

ATTENDU QUE, conformément à l'article 554 de la loi sur les cités et villes, toute municipalité (Régie) doit vendre par voie d'adjudication les obligations quelle est autorisée à émettre, sur soumissions écrites;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 555 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil d'une municipalité (Régie) peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 précité, pour cette ville (Régie) et au nom de celle-ci;

2019- 260

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité que conformément à l'article 555 de la loi sur les cités et villes, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de cette loi, pour et au nom de la Régie intermunicipale Beau-Château.

ADOPTÉ.



5. RAPPORT DE LA SAISON ESTIVALE 2019 – COMPLEXE AQUATIQUE EXTÉRIEUR DE LA RÉGIE

La directrice générale dépose et présente le rapport de la saison estivale 2019 du complexe aquatique extérieur de la Régie;

La directrice générale et le conseil félicitent le bon travail du Responsable aquatique, Jonathan Primeau, pour ses deux saisons au complexe aquatique extérieur de la Régie;

Une attention particulière sera accordée la saison prochaine concernant la disponibilité et l'horaire des corridors d'entraînement;

Les revenus de 79 500\$ du complexe aquatique pour la saison estivale 2019 couvre 40% des dépenses de 200 000\$, reliées aux opérations de ce complexe extérieur, comparativement aux dépenses initiales de 236 151\$ du budget. La Régie se penchera sur ce ratio lors de la prochaine séance de travail;

6. ADOPTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE

2019- 259

Il est proposé par monsieur Pierre-Paul Routhier, appuyé de madame Roxanne Poissant et résolu à l'unanimité d'adopter les conditions de travail des employés ainsi que l'organigramme de la Régie, tels que déposés par la directrice générale;

ADOPTÉ.

7. ADOPTION DE L'ÉCHELLE SALARIALE DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE

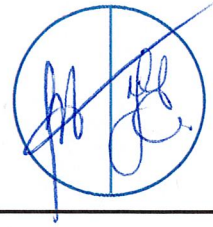
2019- 259

Il est proposé par monsieur Barry Doyle, appuyé de monsieur Pierre-Paul Routhier et résolu à l'unanimité d'adopter l'échelle salariale de la Régie 2019, telle que déposée par la directrice générale;

La directrice générale propose que cette échelle salariale soit indexée de 2% pour l'année prochaine. Le conseil se penchera sur cette recommandation lors de l'adoption du budget 2020

L'ajustement salarial des employés débutera dès janvier 2020, l'échelle 2019 n'est qu'un outil de travail pour la direction.

ADOPTÉ.



8. ADOPTION DU BUDGET 2020 DE LA RÉGIE

Sujet reporté à une assemblée ultérieure;

9. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 10 décembre prochain, à 13 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay;

AJOUT

Une assemblée extraordinaire du conseil d'administration se tiendra le mardi 29 octobre prochain, à 14 h 30, à la salle polyvalente du Sportplex, au 195, boulevard Brisebois, Châteauguay.

10. VARIA

- **SONDAGE** : Le résultat du sondage concernant le projet du complexe aquatique intérieur a cumulé l'opinion de 1400 répondants. L'engouement est indéniable et positif, la ville de Châteauguay, la Régie et la Ville de Beauharnois ont participé à cette consultation citoyenne.
- Les deux bornes électriques de la Régie seront transformées en bornes payantes, après analyse des coûts associés à cette modification. Demande formulée par monsieur Routhier.


11. PÉRIODE DE QUESTIONS

- **Les conditions d'emploi et les échelles salariales sont-elles publiques ?**
 - Les documents déposés lors des assemblées publiques seront mis sur le site web de la Régie pour consultation;
- **Les places de stationnement sont problématiques ?**
 - 170 places ne suffisent pas pour les périodes d'achalandage du Sportplex. Initialement, 340 places étaient prévues pour la superficie du Sportplex.
Lors de la prochaine séance de travail du 5 novembre prochain, ce sujet sera apporté comme point de discussion au membre du conseil.
- **Est-ce possible d'envisager une navette entre Beauharnois et Châteauguay ?**
 - Les villes participantes et la Régie analyseront cette possibilité lors de la prochaine séance de travail.



15. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La rencontre est levée, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 14h10.


Bruno Tremblay,
Président du conseil d'administration


Joëlle Éthier,
Secrétaire-trésorière